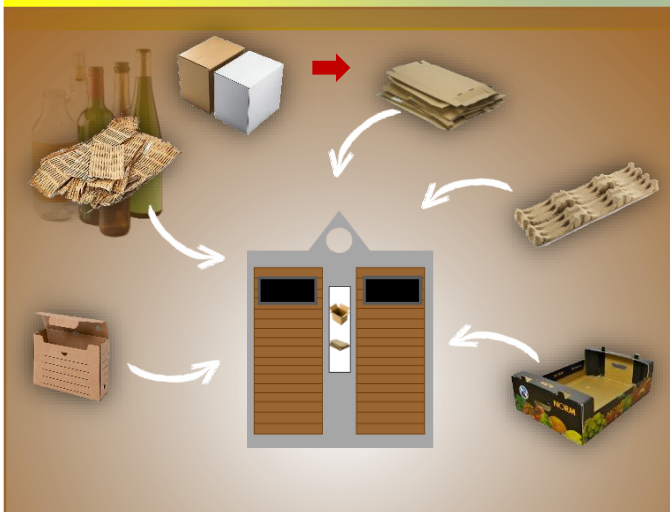


La nature des déchets à trier change-t-elle ?

Non ! Les consignes de tri sur la nature des emballages et des papiers à recycler restent les mêmes ! Nous supprimons seulement les colonnes de couleur bleu et tous vos déchets papiers et emballages sont à déposer dans les colonnes de couleur jaune.
De nouveaux adhésifs ont fait ou vont faire leur apparition sur les colonnes, veillez à bien respecter les consignes !



Les interdits :



Polystyrène, sachets bulles, profilés en mousse, cagettes, ...



Les interdits :



Capsules, pots de fleur, vaisselle cassée, ampoules, ...